

SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE



BULLETIN D'INFORMATIONS
DECEMBRE 2025



AGENDA

ANIMATIONS :

LUNDI 15 DECEMBRE 2025 ♦ Saint-Remèze :

Copil Natura 2000/ENS

LUNDI 22 JANVIER 2026 ♦

Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Ardèche et signature du Contrat Eau et Climat 2026-2028

JEUDI 29 JANVIER 2026 ♦ Labastide-de-Virac:

Comité syndical - Débat d'Orientation Budgetaire

www.gorgesdelardeche.fr 04 75 98 77 31



DES VOIES D'ESCALADE DÉSÉQUIPÉES EN FAVEUR DE LA QUIÉTUDE D'UN COUPLE D'AIGLE DE BONELLI

Le SGGA a conduit cet automne une action de déséquipement des voies d'escalade sur l'aire de reproduction du couple d'Aigle de Bonelli des gorges du Rimouren, classées en site Natura 2000. Le Comité Territorial Ardèche de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (CTFFME), opérateur en charge des travaux, a retiré une vingtaine de voies. Cette opération a permis de redonner calme et tranquillité en faveur de ce couple d'Aigle de Bonelli, qui est à ce jour le quatrième installé en sud Ardèche !

Une belle illustration de coopération entre sportifs de pleine nature et gestionnaires d'espaces naturels protégés !



Déséquipement des voies d'escalade © SGGA

LES ZONES DE QUIÉTUDE POUR LES RAPACES

Avec l'arrivée de l'hiver débute aussi une période sensible pour les oiseaux rupestres : c'est en effet la phase d'installation au nid pour l'Aigle de Bonelli et le Vautour fauve. Pour préserver leur tranquillité, les zones de quiétude animées par le SGGA seront réactivées très prochainement. Une nouvelle panneauétique d'information sur les zones de quiétude est en cours d'installation sur le terrain : vous croiserez donc ces panneaux lors de vos prochaines balades.

Merci de respecter ces espaces protégés afin de limiter tout dérangement.



Visuel panneau zone de quiétude © SGGA.

ÉDITO

Le comité consultatif de la réserve naturelle nationale a récemment rendu à monsieur le Préfet, un avis favorable concernant le projet de réglementation des sports de nature. Il vise à protéger la biodiversité tout en permettant la pratique responsable de ces activités, marqueurs de notre identité locale. Ce projet est le fruit de près de deux années de concertation avec l'Etat,



Comité consultatif © SGGA

l'ensemble des élus, des représentants associatifs, des membres du conseil scientifique et des acteurs socio-économiques du territoire. Les échanges nourris et les débats constructifs ont permis de répondre aux interrogations légitimes de chacun. Il sera essentiel que cette dynamique collective se poursuive lors de la mise en œuvre concrète de ce nouveau cadre, pour démontrer notre capacité à maintenir l'équilibre fragile entre préservation, cadre de vie et économie locale.

Merci à tous les contributeurs pour leur engagement et leur implication dans ce processus, et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Pascal Bonnetaïn,
Président du Syndicat mixte

PRÉSENCE DU SGGA ET DE L'EPTB AU MARATHON INTERNATIONAL DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Dans le cadre de cet événement, des centaines de sportifs découvrent ou redécouvrent ce site naturel exceptionnel et protégé. Une bonne occasion pour le SGGA et l'EPTB de les sensibiliser par l'intermédiaire de deux stands ludiques : l'un consacré à l'eau et aux rivières, l'autre à la biodiversité et au respect des milieux naturels. Ces animations pédagogiques ont permis de mieux faire comprendre aux participants d'où provient l'eau : des pluies, des ouvrages hydroélectriques d'EDF et du soutien d'étiage estival provenant de ces ouvrages.



Stand SGGA © SGGA.



Les interactions entre quantité, qualité et usages de l'eau, ainsi que les tendances d'évolution liées au changement climatique ont également été abordées. Les visiteurs des stands ont pu se tester via un quizz et tenter de gagner un kit hydro-économique démontrant qu'il existe des solutions concrètes. Le public a par ailleurs été sensibilisé à la présence d'espèces remarquables telles que l'Apron du Rhône, la Loutre d'Europe ou encore l'Aigle de Bonelli. Connaître ces espèces fascinantes et fragiles constitue une condition nécessaire pour mieux les préserver !